

Retranscription d'une conférence d'Adéquations du 8 mars 2017 : "Mais qu'est-ce qu'elles veulent encore ?"

dimanche 26 mars 2017, par [Bénédicte Fiquet](#)

Le 8 mars 2017, journée internationale des droits des femmes, alors que partout dans le monde, c'était l'occasion de faire le point sur le chemin parcouru et de s'unir pour les priorités à défendre, Adéquations a été invitée à donner une conférence par la Délégation Régionale aux droits des femmes et à l'égalité de la Réunion.

L'égalité n'a rien d'une pente naturelle et comme ailleurs, la lutte pour les droits des femmes en France s'apparente à une longue course d'obstacles que seules les mobilisations collectives et la solidarité ont permis et permettront de surmonter. Passer de l'égalité en droit au droit à l'égalité demande aussi d'identifier ces multiples mécanismes parfois inconscients, le plus souvent insidieux, qui assignent femmes et hommes à des rôles sociaux hiérarchisés, jouent sur les ressorts intimes de la construction de leurs identités, rognent leur liberté d'être...

Retranscription de la conférence : Mais qu'est-ce qu'elles veulent encore ?

Conférencière : Bénédicte Fiquet, Adéquations

Bonjour à toutes et tous,

Je voudrais commencer par remercier Monsieur le Préfet, La DRDFE de la Réunion et le CNFPT pour m'avoir invitée à être des vôtres en ce 8 mars, journée internationale des droits des femmes.

C'est quand même assez vivifiant, émouvant même de penser que partout dans le monde, des femmes et des hommes se sont donné rendez-vous aujourd'hui pour réaffirmer leur volonté de faire avancer les droits des femmes. Dans certaines régions du monde, il s'agira de conquérir des droits nouveaux, dans d'autres, de ne pas en perdre ou encore de rendre possible l'exercice de ceux qui ont été obtenus.

Les droits des femmes, cela me semble important de le rappeler, sont le fruit de mobilisations collectives qui dépassent largement nos frontières nationales. Nous devons cette journée à l'initiative de Clara Zetkin, une journaliste allemande. En 1910, à l'occasion de la 2ème conférence internationale des femmes socialistes réunissant une centaine de femmes venues de 17 pays, elle a proposé d'organiser cette journée pour promouvoir le droit de vote et d'éligibilité des femmes. Le droit de travailler librement et l'élimination de la discrimination au travail faisaient également partie des revendications. Le thème n'est donc pas nouveau.

La proposition de Clara Zetkin, a été mise en œuvre dès l'année suivante et la journée a donné lieu à d'importantes mobilisations en Europe et aux Etats-Unis. Dans la seule ville de Berlin, 45 meetings ont rassemblé plus de 40 000 participant-es...

La journée internationale des droits des femmes sera officiellement adoptée par les Nations unies en 1977 et par la France en 1982.

D'autres dates témoignent de cette effervescence d'efforts conjoints au delà des frontières pour imposer les droits des femmes comme des droits humains à part entière : en 1979, c'est l'adoption par l'ONU de la CEDEF, la Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'encontre des femmes qui constitue l'accord international le plus complet sur les droits fondamentaux des femmes et qui a été ratifiée par 188 pays. En 1995, la 4ème conférence mondiale sur les femmes organisée à Pékin a donné lieu à un programme d'action dont la mise en œuvre continue à être suivie par l'ONU, les Etats et l'Union

européenne, ce qui montre l'ampleur du projet. Cette conférence qui a réuni plus de 5 000 représentants et représentantes de 189 gouvernements a aussi suscité une mobilisation massive de la société civile. Des membres de plus de 2000 ONG du monde entier se sont retrouvés cette année là à Pékin. Même si souvent les orientations retenues dans les textes issus de ce type de conférences peuvent sembler décevantes ou insuffisantes au regard de l'énergie et des espoirs investis, les débats, les échanges d'expertises et de points de vue que ce type de rencontres génèrent, font indéniablement avancer la cause des femmes.

Aujourd'hui les droits des femmes commencent à s'imposer non seulement comme une question de justice sociale mais comme une nécessité pour un développement durable de nos sociétés. En témoigne par exemple le programme de développement durable à l'horizon 2030 de l'ONU. Dans cette feuille de route de la communauté internationale, l'égalité femmes-hommes constitue à la fois un objectif spécifique (il s'agit de l'ODD 5) et un principe transversal de l'ensemble des 17 objectifs, que ce soit celui de « bonne santé et de bien être à tout âge », celui « des modes de consommation et de productions durables » ou encore celui « de travail décent ».

C'est aussi dans cet esprit d'intégration transversale que des associations féministes du monde entier font pression pendant les négociations climat pour que les différents accords intègrent les besoins spécifiques et les intérêts stratégiques des femmes. Mais il faut reconnaître qu'il y a encore du chemin à faire. Dans l'accord de Paris issu de la COP 21, par exemple, les droits humains, s'ils sont évoqués dans le préambule restent non contraignants et l'on constate, fait inquiétant, l'implantation de l'expression "équilibre entre les sexes" au détriment du concept d'égalité des sexes, le seul à avoir un fondement juridique.

L'universalité des droits des femmes et la nécessité de l'affirmer comme telle s'exprime aussi par des mouvements de solidarité. Ils peuvent être d'ordre symbolique, comme ces marches des femmes organisées en soutien aux américaines menacées par le sexisme de Donald Trump le 21 janvier dernier dans plus de 70 pays. Ou encore cela peut être des actions très pragmatiques et je citerai le militantisme de Women on Waves (Femmes sur les vagues). Une association néerlandaise qui se déplace au large des pays où l'avortement est interdit ou limité par la loi. Cette association propose gratuitement la pilule abortive au moyen d'« un navire-clinique » qui accueille des femmes enceintes de moins de 10 semaines dans les eaux internationales pour contourner la législation. Women on Waves a proposé ses services aux Espagnoles avant que l'avortement ne soit totalement légalisé en Espagne, aux Polonaises, aux Irlandaises, au Marocaines ou encore tout récemment aux Guatemaltesques. Ces actions, tout en étant une réponse directe à la volonté de certaines femmes d'avorter sont aussi une manière de signifier leur solidarité avec celles qui se battent sur place pour faire changer la législation.

Alors cette solidarité est d'autant plus cruciale que l'égalité n'a rien d'une pente naturelle. Dans certains pays, les femmes payent encore leur militantisme de leur vie. Il ne fait pas bon par exemple d'être féministe au Mexique, où en seulement cinq ans, de 2010 à 2015, trente-six militantes féministes ont été tuées dans une impunité presque totale, sachant que la majorité des auteurs de ces crimes étaient des représentants de l'État.

Ces assassinats évoqueront sans doute aux jeunes investis dans le projet du Club Animation Prévention de Saint-Denis, Olympe de Gouge dont ils et elles ont mis la vie en scène et dont l'article X de la Déclaration des Droits de la Femme et de la Citoyenne /écrit en 1791 avait une portée prémonitoire. Elle y écrivait « *Nul ne doit être inquiété pour ses opinions même fondamentales, la femme a le droit de monter sur l'échafaud ; elle doit avoir également le droit de monter à la tribune* ». Guillotinée en 1793, sa mise à mort lui aura au moins épargné d'assister de son vivant à la promulgation en 1804 du code civil dit code Napoléon. Selon ce code « *Les personnes privées de droits juridiques sont les mineurs, les femmes mariées, les criminels et les débiles mentaux* ». Et en 1810, toujours dans ce même code « *La femme et ses entrailles* » deviennent « *la propriété de l'homme* ».

Si je cite le code Napoléon, ce n'est pour vous infliger un historique des droits des femmes mais plutôt pour illustrer le fait que leur conquête n'est pas linéaire et que comme ces femmes ayant vécu au 18ème

siècle qui aspiraient à davantage d'égalité et de liberté et pour lesquelles finalement le 19ème s'est soldé par davantage d'oppression, nous ne sommes pas à l'abri de régressions. Il nous a d'ailleurs fallu bien plus d'un siècle pour nous extirper du code Napoléon. Je prendrai deux exemple : l'interdiction de travailler sans l'autorisation de son mari n'a été supprimée dans la loi qu'en 1965. Et il a fallu attendre 1990 pour que le viol conjugal entre dans notre jurisprudence. Ces dates peuvent sembler lointaines pour les jeunes investi•es dans les projets qui viennent de nous être présentés, mais elles sont encore très fraîches pour celles des générations précédentes.

Par ailleurs si les violences dirigées contre celles et ceux qui se battent pour l'abolition du système patriarcal, n'atteignent pas en France le niveau de banalisation observé dans d'autres pays, les actes d'intimidation voire les menaces de mort prononcées à l'encontre de ministres et de parlementaires favorables au texte de loi pour le mariage pour tous mais aussi la recrudescence pendant ces débats des agressions physiques exercées contre les personnes homosexuelles ou supposées l'être ont révélé à quel point en France, encore aujourd'hui la violence était susceptible de sourdre dès lors qu'on cherche à ébranler ce système patriarcal.

Ces vives réactions contre le mariage pour tous, mais aussi contre les ABCD de l'égalité, ont néanmoins eu le mérite de souligner à quel point passer de l'égalité en droit au droit à l'égalité, autrement dit à l'exercice de cette égalité, exige de travailler sur les mentalités. Et c'est en cela que toutes les initiatives qui nous étaient décrites pendant cette table ronde me semblent si pertinentes, si cruciales. Car aujourd'hui, en 2017, force est de constater que si femmes et hommes semblent égaux devant la loi, les inégalités n'en demeurent pas moins criantes. Je vous fais grâce de tous les indicateurs concernant les inégalités salariales, le manque de parité dans les postes et fonctions décisionnelles, le faible partage des tâches au sein des familles, la violence générée par le sexisme etc. Vous les connaissez... **Ce qui m'intéresse ici, c'est de comprendre d'où viennent les blocages pour ensuite agir dessus.** C'est loin d'être simple, car le sexisme étant systémique, les blocages sont interdépendants.

Prenons un exemple. En 1944, les femmes ont obtenu simultanément le droit de vote et le droit d'éligibilité. Vous remarquerez qu'ils sont rarement cités simultanément. 1944, dans l'esprit de beaucoup, c'est avant tout le droit de vote des femmes. Et dans les faits, elles s'en sont complètement saisies aujourd'hui - elles s'abstiendraient même moins que les hommes. Les femmes demeurent néanmoins sous-représentées dans les scrutins électoraux et l'exercice des fonctions électives. Pour les y imposer, toute une série de lois sur la parité ont été adoptées. Avec des effets vertueux : les conseils régionaux, départementaux et municipaux sont de plus en plus paritaires. Mais les présidences de ces conseils et le parlement restent accaparés par les hommes. A la Réunion, qui n'est pas une exception française, on compte vingt-trois maires hommes pour les vingt-quatre communes de l'île. Trois Sénateurs pour une sénatrice. Et sur les sept députés, cinq sont des hommes. Alors certes beaucoup d'hommes ne veulent pas céder la place et il n'est pas question de faire l'impasse sur des raisons structurelles comme le sexisme « organisé » et la violence du milieu politique, mais il faut aussi souligner que trop de femmes ne s'autorisent pas à s'engager sur ce terrain. Cela peut-être lié à leur manque de disponibilité du fait d'un faible partage des tâches domestiques et parentales au sein de leur foyer. Ou encore, et on voit là que le mécanisme discriminatoire est encore plus subtil, du fait même d'un manque d'estime de soi. Or l'estime de soi, peut aussi être le fruit d'une construction sociale.

Les études de genre ont effectivement montré que dans le contexte actuel d'éducation et de socialisation différenciée, les garçons ont davantage l'occasion de développer une estime de soi que les filles. Une des raisons les plus évidentes est celle de la surreprésentation des hommes et des garçons parmi les modèles valorisants auxquels les enfants sont susceptibles de s'identifier. Cela va de la littérature de jeunesse, au cinéma, sans compter les supports scolaires.

Il y a aussi la tendance inconsciente des professeur-es (et des adultes en général) à interroger plus souvent et plus longtemps les garçons, à mieux tolérer leurs interruptions spontanées ou encore à attribuer leur réussite à leurs capacités quand c'est le travail et l'application qui seront plutôt mis en valeur pour les filles.

Plus subtils encore, les effets de l'offre de jouets et de loisirs différenciée. En effet, si les jeux symboliques (poupée, dinette, marchande) que l'on propose surtout aux filles accélèrent la maîtrise du langage (et de ce fait ce serait fort utile que l'on en propose davantage aux garçons) les jeux dits de « garçons » en revanche, parce qu'ils confrontent plus directement l'enfant au monde (il s'agit de marquer un but, de construire une tour de lego qui tient ...) l'invitent à mesurer immédiatement l'impact de ses gestes. En permettant à l'enfant de prendre conscience de ses propres capacités, ces jeux favorisent donc aussi l'estime de soi. Cette estime de soi qui manque à beaucoup de femmes au moment d'accepter des fonctions électives, mais aussi pour accepter une promotion ou encore concernant les jeunes filles pour « réinvestir leur excellence scolaire » dans des études supérieures prestigieuses. Comme je le disais plus haut à propos des pratiques discriminantes des adultes, la plupart sont inconscientes. Il y a donc un gros travail de formation et d'information à faire auprès des professionnels de l'éducation et des parents.

Une éducation non sexiste est également cruciale pour prévenir les violences faites aux femmes.

Un fléau mondialement répandu qui n'a pas épargné le territoire de la Réunion. La encore, l'estime de soi des filles et des femmes est déterminante, c'est un facteur de sécurité pour elles. *« J'ai de la valeur, je suis ton égale et rien ne justifie que tu m'humilies ou me brutalises »*. Mais ce n'est pas suffisant. Il faut aussi que les garçons et les hommes puissent l'entendre. Et pour cela, comme pour tous les domaines où s'exerce la domination masculine, il faut, pour reprendre les mots de Sylvie Ayrat, docteure en science de l'éducation, *« s'attaquer à la fabrique des garçons »* : *« On ne peut restreindre la lutte, comme on le fait depuis plus de trente ans, à celle de l'égalité filles-garçons, dit-elle. Tant que l'on cherche à « hisser » les filles dans des domaines masculins cela n'affole personne et fait consensus. Ça conforte aussi l'idée que ce qui est masculin vaut davantage. Si en revanche, on propose de repenser l'éducation des garçons : alors là, c'est la panique absolue »*.

Dans mes formations sur l'éducation non sexiste, je présente souvent un nuage de mots créé par une activiste canadienne qui permet de visualiser les mots utilisés les plus fréquemment dans les publicités de jouets, les deux mots les plus récurrents utilisés pour les jouets destinés aux filles sont « Love » et « Magic ». Pour les garçons, c'est « Battle » et « Power ». Cette image fait toujours son effet car elle résume très bien le conditionnement de genre. Mais ce qui me frappe, c'est la réaction quasi systématique des participantes (j'emploie ici le féminin parce qu'elles sont plus que majoritaires dans mes formations). Certes, elles soulignent avec une certaine colère que l'on conditionne les garçons à trouver légitime qu'ils s'emparent du pouvoir y compris au moyen de la force, (c'est ce qu'évoque l'alliance de Power et Battle). Elles ne trouvent pas ça juste, elles le vivent comme une spoliation. Et elles ont raison. Mais quand elles prononcent le mot « Love », « Amour » donc, c'est presque avec dédain. *« Ah, ouais, eux, ils ont le pouvoir et nous on nous a refilé l'amour »*. Comme si c'était un truc de naze finalement. Et ma réaction est toujours la même. Je leur dis *« Mais oui, il faut tout faire pour que les femmes accèdent au pouvoir. Mais ce sera sans doute plus facile si on invite aussi les garçons à éprouver des sentiments tels que l'amour, l'empathie. Le monde manque davantage d'amour que de battle. Et on sait le sort réservé aux femmes sur les champs de batailles »*...

Ainsi, l'intériorisation des normes masculines par les femmes comme par les hommes continue d'être une entrave au projet d'égalité. On l'a vu sur le plan de l'éducation. On le voit aussi dans le domaine de l'égalité professionnelle. J'en profite d'ailleurs pour rappeler que le thème retenu par l'ONU pour ce 8 Mars est le travail.

Aujourd'hui en France, les inégalités de salaire pour un travail égal, donc de discrimination pure, sont autour de 10%, mais les inégalités salariales tout travail confondu montent à 19%. Différents facteurs expliquent cet écart, on peut revenir au déficit d'estime de soi qui explique en partie le fait que les femmes sont moins à l'aise pour obtenir une promotion que les hommes mais également au fait que les tâches traditionnellement dévolues aux femmes sont estimées de valeur moindre que celles dévolues aux hommes. Or pourquoi par exemple la force physique serait-elle survalorisée par rapport à l'attention aux autres ou la patience ? C'est pourtant ce qui explique que les auxiliaires de puériculture - majoritairement des femmes - sont moins payées que les déménageurs, en majorité des hommes. Pour combler ces inégalités salariales, il y a donc urgence à revaloriser les tâches dites féminines et à penser non plus dans les termes à travail égal, salaire égal mais dans les termes *« à travail de valeur égale, salaire égal »*. On

voit ici l'impact que cela aurait sur tous les métiers du care essentiellement assumés par les femmes : soins aux enfants, soins aux malades, soins aux personnes âgées.

Sans compter que reconnaître les compétences liées au care, autrement dit les capacités à se soucier des autres et à apporter une réponse concrète à leurs besoins, permet aussi de réinterroger la place faites aux personnes vulnérables et amènerait à considérer que la vulnérabilité n'est pas un écart par rapport à la norme mais une caractéristique de la personne humaine qui se manifeste plus ou moins, selon les moments de la vie : enfance, vieillesse, handicap, maladie, crises économiques, conflits etc. On voit donc que l'enjeu porte sur bien d'autres rapports de domination que la seule domination masculine.

Enfin, cette revalorisation des valeurs, représentations, capacités, manières d'être au monde dites féminines serait aussi porteuse d'un formidable mouvement d'émancipation car cela permettrait aux hommes de s'en saisir sans risquer eux-mêmes la « dévaluation ». L'indifférenciation des sexes fait peur. Comme si cela condamnerait à l'indifférenciation des personnes. On l'entend souvent : alors vous voulez que tout le monde soit pareil ? C'est le contraire justement. **En tant que féministe, je me bats pour que tout le monde puisse être différent.** Que chacune et chacun puisse exprimer librement sa singularité, sans crainte, sans représailles.

Ce sont les assignations de genre qui créent du même. Qui poussent les personnes à se conformer à des modèles stéréotypés. Je suis une femme donc... ; je suis un homme, donc...

Liberté et égalité sont indissociables. Sans l'une, l'exercice de l'autre est impensable et réciproquement.

Liberté, égalité... Mais aussi solidarité, cette solidarité que j'évoquais plus haut et qui garantit que personne ne soit laissé sur le bord du chemin. Que toutes et tous profitent de cette liberté et de cette égalité. **J'ai découvert récemment un terme qui pourrait aussi faire l'affaire, plus concret sans doute. Il s'agit de la coveillance.** Ce très joli néologisme, je l'ai découvert grâce à une association qui lutte contre le harcèlement de rue et qui invite chacun et chacune à veiller, à co-veiller à ce que tout se passe bien pour les autres autour de soi, dans l'espace public. Etendu à tous les pans de la société, la coveillance signifie que toute violation de droits humains, toute humiliation, toute réduction de la personnalité subie par autrui me concerne et exige que je réagisse : que cela soit un propos sexiste ordinaire prononcé dans un diner amical, des pratiques discriminatoires observées dans le monde du travail ou encore la souffrance d'adolescentes et d'adolescents blessé•es par les injonctions de genre.

Finalement, la coveillance fait écho au principe de fraternité, dans une langue un peu plus sensible au genre, dans une langue où le masculin ne l'emporte plus sur le féminin.

Alors à la question « Mais qu'est-ce qu'elles veulent encore ? » que j'ai donnée de manière un peu provocante comme titre à ma conférence, je serais tenté de répondre par la devise de la République.

Bénédicte Fiquet

Saint-Denis (Île de la Réunion), le 8 Mars 2017.

Les conférences-débats d'Adéquations

Adéquations est régulièrement sollicitée par des institutions ou des associations pour donner des conférences et/ou animer des débats sur des thématiques liées au genre. Elle a notamment développée une expertise sur des sujets encore peu abordés (Masculinités et implication des hommes pour l'égalité des sexes, les enjeux croisés du genre et du développement durable, les droits de l'enfant au prisme du genre...)

- [En savoir plus sur la page « formations » de notre site](#)